

Bonneval, le 08/04/2021

NOM Prénom  
Adresse Principal  
CPPrincipal VILLE Prinicpal

Réf SPANC CDCB /ELI 28 : dossier n°

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre des missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes du Bonnevalais, issues de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, **un contrôle réglementaire périodique obligatoire des installations d'assainissement non collectif de votre commune est organisé.**

La réalisation de ce contrôle est confiée à **Eure-et-Loir Ingénierie** (ex ATD 28).

### AVIS DE PASSAGE

**Un technicien d'Eure-et-Loir Ingénierie se présentera à votre domicile  
Adresse CP Ville  
le entre et**

- Cette visite durera environ 45 minutes.
- Votre présence ou celle de votre représentant (âgé de + de 18 ans) est obligatoire.
- Toute absence sera considérée comme un refus de contrôle.

Pour faciliter ce diagnostic, nous vous remercions de :

- Rendre accessible cette installation avec l'ouverture des différents regards (tampons, couvercles de fosse, préfiltres, regards de visite). Seuls les ouvrages accessibles peuvent être pris en compte.
- Une installation non accessible sera considérée comme inexistante.
- Mettre à disposition les documents utiles et probants en votre possession de l'installation d'assainissement (factures, plans, photos des travaux, certificats d'entretien, ...).
- Rendre accessible, si possible, les points d'eau à l'intérieur de votre habitation (test des écoulements).

Ce service n'est pas à payer le jour du diagnostic. Le tarif du contrôle de bon fonctionnement est fixé à 104,50 € TTC (délibération du conseil communautaire en date du 19/12/2018). Une facture vous sera adressée.

Pour les diagnostics non réalisés en raison d'un refus de contrôle ou d'une absence non justifiée, le coût supplémentaire à la charge du propriétaire sera de 66 € TTC.

Vous trouverez ci-joint, pour information, le règlement du service public d'assainissement non collectif.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les plus dévouées.

Le Président



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BONNEVALAIS  
28200 BONNEVAL  
17, rue de Charles de Gaulle

Joël BILLARD

Contact SPANC 02 37 47 47 73 ou [delphine.terrier@cdcdubonnevalais.fr](mailto:delphine.terrier@cdcdubonnevalais.fr)